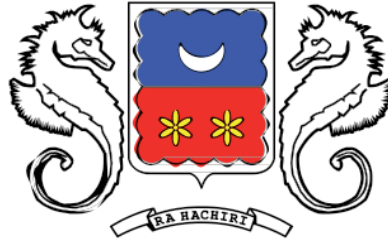


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT



DE MAYOTTE

Discours de
M. Soibahadine IBRAHIM RAMADANI
Président du Conseil Départemental de Mayotte

A l'occasion de
« l'Inauguration du Pôle d'Excellence Rurale »

Lundi 30 novembre 2020 à 9h30

À Coconi - Mayotte

Monsieur le Préfet
Madame, Messieurs les Parlementaires
Monsieur le Maire de Ouangani
Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, chers collègues,
Mesdames et Messieurs les Présidents des Intercommunalités,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Monsieur le Président de la CAPAM
Monsieur le Président de la COMAVI
Monsieur le Président de la COPADEM
Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services du Conseil départemental,
Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,

Je suis heureux d'être parmi vous pour l'inauguration de ce Pôle d'Excellence Rurale, qui marque un moment important en lien notamment avec le développement de l'agriculture mahoraise.

Comme vous vous en doutez, cette inauguration consacre l'aboutissement d'un long processus avec la volonté pour le Conseil Départemental d'encourager l'émergence d'une zone d'attractivité économique et touristique, ici au centre, avec l'agriculture en activité de choix.

Depuis, plusieurs projets ont d'ailleurs été mis en place notamment le parc botanique, le parc forestier de Coconi, la modernisation du pôle de mobilisation et transformation du bois (scierie) et aujourd'hui, la construction de ce pôle d'excellence rurale.

Mesdames et messieurs, la vision de ce projet global ne s'arrête pas là. Le Conseil Départemental envisage en effet, l'aménagement du Centre afin de concrétiser son ambition de rééquilibrage du territoire, notamment par l'établissement de certaines activités en dehors du Grand Mamoudzou, et pour répondre en partie aux besoins de la population.

Il s'agira tout particulièrement de faire émerger sur le territoire, un 3^{ème} pôle d'activité, après Mamoudzou/Petite-terre et Longoni/Dzoumogné. Les services du Conseil départemental seront aussi concernés avec la construction future sur ce site d'un bâtiment réservé aux activités sociales. Ce projet nécessitera la réalisation de travaux d'aménagement d'envergure, en particulier outre cette construction, la rénovation des bâtiments historiques qui font aujourd'hui, office de bureaux pour la

Direction des Ressources Terrestres et maritimes et la pose déjà en cours, de clôtures pour la sécurisation des trois sites de Coconi.

Il y émergera aussi à terme, un pôle dédié aux activités agricoles et naturelles, appelé Agropolis, intégrant un abattoir de volaille, une cuisine centrale, un internat pour le lycée agricole et un pôle d'échanges multimodal.

En ayant fait le choix de construire ce Pôle d'Excellence Rurale à Coconi, le Conseil Départemental affirme sa volonté de transformer le site en zone d'attractivité économique et touristique. En effet, Coconi rassemble déjà, sans véritables liens entre eux, plusieurs organismes engagés dans la valorisation de son territoire agricole et forestier.

Mesdames et messieurs ce projet a nécessité la mobilisation d'une enveloppe globale de 4,6 millions d'euros, partagée entre le Conseil départemental et l'Etat.

Inscrit dans le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) du Département et au Contrat de Projet Etat/Région 2015-2020, le Pôle d'Excellence Rurale a ainsi mobilisé 4 conventions financières et une participation finale du Conseil départemental à hauteur de 2 millions d'euros, soit 42% du coût global.

Le reste des financements, soit 58% du montant final, a été obtenu grâce au concours de plusieurs fonds publics de l'Etat:

- 10,2% provenant du fond national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)
- 26% de fonds ministériels mutualisés (FMM)
- 18,6% du contrat de projets Etat/Région (CPER)
- Et 3,3% de l'office de développement et de l'économie agricoles des outre-mer (ODEADOM).

Ce projet est, comme je l'ai rappelé, une initiative de longue date qui résulte des efforts conjugués et soutenus de tout ce que Mayotte connaît de forces vives dans le domaine agricole.

Il s'agit d'abord d'un outil à destination des territoires ruraux, pour répondre aux enjeux de ces espaces, en particulier ceux liés à leurs mutations, et pour impulser un dynamisme économique pourvoyeuse d'emplois.

Ce site recense en cela, un centre de distillation et de promotion de la filière ylang (et d'autres produits) avec un laboratoire d'analyse propre, propice donc aux activités touristiques.

Comme vous avez pu le constater, ce Pôle d'Excellence Rurale comprend en son sein, plusieurs espaces.

Les zones A et B sont des bâtiments accessible, y compris pour les personnes à mobilité réduite (PMR), incluant des espaces de stationnement pour les professionnels et les particuliers, ainsi que pour les transports en commun.

Dans ces bâtiments, on trouve donc :

- un pôle recherche de 130 m² c'est-à-dire le laboratoire et un atelier de distillation ;
- un pôle économique de 290 m² composé d'éléments nécessaires à l'administration du site :
 - . un accueil, un secrétariat et des bureaux pour les techniciens
 - . un atelier de conditionnement pour la réception et la pesée des marchandises ou d'épices
 - . une salle de conditionnement pour la préparation à l'export et au détail ainsi que le stockage de matériaux
 - . un atelier de distillation accessible aux producteurs comprenant des alambics de plus de 1000 litres et une zone pour étaler les fleurs récoltées.
- un pôle éco-tourisme de 310 m² incluant un accueil/boutique, un coin dégustation avec terrasse couverte, une salle d'exposition permanente de 100 m² et une salle d'exposition temporaire de 50 m².

Enfin, la zone C favorise l'intégration paysagère du projet avec un chemin de découverte du jardin et la plantation de nombreuses plantes à parfum, aromatiques ou encore médicinales.

Avec ce Pôle d'Excellence Rurale, nous avons l'ambition de fortifier un agropole local pour Mayotte, avec :

- la mise en place d'un outil au service des producteurs pour un maintien des emplois liés à la production (cueilleuses, distillateurs...)

mais aussi pour de possibles créations d'emplois techniques, commerciaux et touristiques au sein même de la structure.

- l'affichage de l'excellence et la spécificité mahoraise par rapport aux autres pays producteurs, en termes d'innovation dans le domaine des plantes à parfum.
- la recherche de nouveaux procédés de distillation sur les autres produits comme le jasmin.
- Enfin, la préparation aux formations supérieures dans le domaine des plantes remarquables en partenariat avec les chercheurs et les universitaires.

Ainsi, outre la démonstration que Mayotte peut mener à bien des projets d'envergure, ce complexe spécialement conçu au service des près de 200 producteurs de l'ylang-ylang et de la vanille a pour ambition la redynamisation de cette filière.

Le Pôle d'Excellence Rurale devra aussi permettre de réunir ces acteurs grâce à l'apport d'un outil performant permettant d'atteindre des niveaux de qualités de produits concurrentiels et innovants par rapport aux produits des pays voisins.

La présence au sein d'un même complexe d'outils de production, de recherche, de transformation et d'une plateforme de préparation à l'export et à la vente directe représente un atout considérable au cœur de la commune de Ouangani et du Centre, connus et reconnus pour le potentiel agricole.

Enfin, un dernier mot pour vous dire qu'il y aura à l'issue de cette inauguration la signature d'une convention entre le Conseil départemental, l'Office du tourisme du Centre Ouest et le Comité départemental du Tourisme.

Je vous remercie de votre attention.